



ORGANISATION FOUTA DEVELOPPEMENT (FOUTA-DEV), www.foutadev.net

Fiche Technique

○ Création

L'idée de la création d'un Groupement de Fouta de la Diaspora vient de l'échange d'idées des nos ressortissants des Etats Unis depuis 2010.

Une réunion a été organisée le 28 février 2015 à Paris regroupant nos ressortissants de l'Europe et des USA en vue de créer un tel groupement au service du Développement du Fouta avec un nom Fouta Groupement International Economique (F GIE).

Après une mûre réflexion entre avril et juillet 2015, les ressortissants via un comité de rédaction des textes ont convenu de changer le nom en y intégrant le volet développement et devenant Fouta Groupement International pour le Développement Intégré ou Fouta DEV le 30 août 2015 en organisant une conférence call qui a décidé de travailler avec les textes de base et ce nom jusqu'à la finalisation définitive à l'Assemblée Générale.

Le 11 octobre 2015, le Groupement a décidé de mettre sur pied un Comité de Pilotage International Provisoire (CoPIP) regroupant quelques membres des sections pour sensibiliser les ressortissants à créer des nouvelles sections (pays) et des cellules (villes des pays). Fouta DEV est une organisation apolitique, non gouvernementale et Indépendante, initiée par la Diaspora du Sénégal et de la Mauritanie de Fouta, abstraction faite à toute autre considération d'ordre ethnique, religieux, de sexe ou de caste ou d'appartenance à un parti politique en collaboration avec les autorités gouvernementales de deux pays et leur plan de développement national, les associations des villes et des villages.

Le 19 juin 2016, les participants à la Conférence Call du CoPIP ont décidé de raccourcir le nom pour faciliter la communication avec les bénéficiaires des activités et la réception des récépissés dans certaines sections et qui dévient Organisation Fouta Développement (Fouta-DEV). Chaque pays ou section aura le nom Fouta Développement + nom du pays, par exemple Fouta Développement Sénégal.

○ **Mission et objectifs**

Le but de Fouta Dev est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de Mauritanie et du Sénégal dans un cadre solidaire et inclusif au niveau socio-économique ; religieux et culturel.

En effet Fouta Dev se veut une Organisation contribuant à:

-l'accroissement de la mise en valeur des opportunités d'affaires et d'investissements de projets structurants dans les secteurs économiques vitaux notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, l'électrification, la culture et le savoir-faire d'autres métiers traditionnels ;

- la mise en place de pôles de développement des infrastructures de base (dispensaires, hôpitaux, forage, électricité, écoles, collèges, lycées...);

-la création d'emplois locaux qui contribueront à lutter contre les effets néfastes de l'exode rural;

- la contribution à la lutte contre la pauvreté, la famine, les maladies chroniques, la mortalité infantile, la protection de l'environnement, la promotion de l'économie durable, le financement vert, l'émergence de l'approche genre et particulièrement l'insertion de la gent féminine dans le développement socio-économique du Sénégal et de la Mauritanie;

-la mise sur pied de programmes de formation professionnelle favorisant l'emploi des jeunes et des femmes ainsi que l'entreprenariat en milieu rural et la réhabilitation des écoles coraniques;

-la mise à contribution du potentiel humain existant (femmes, jeunes, cadres supérieurs, anciens et actuels ambassadeurs, ministres, diplomates, experts nationaux, fonctionnaires internationaux, entrepreneurs, acteurs culturels et religieux et expertise de la diaspora) et originaire de la région pour le développement de cette zone ;

-l'implication des agences nationales et internationales de développement socio-économique, des administrateurs locaux (préfets, maires, gouverneurs,...) et des populations locales de la région dans le cadre d'un partenariat public-privé de mise en œuvre des projets structurants.

○ **Adhésions**

L'Organisation est ouverte à l'adhésion de toute personne désireuse de participer au développement intégré de la Mauritanie et du Sénégal en général et en particulier de la région du Fouta. Il est aussi ouvert à l'adhésion des associations des villes et villages ; des ONG et des femmes des pays bénéficiaires et celles de la diaspora. Les adhésions des associations n'impliquent pas l'adhésion de ses membres. Ces derniers doivent adhérer individuellement.

Les nouveaux adhérents doivent respecter toutes les instructions de leurs sections/cellules/points focaux et suivre les procédures et conditions d'adhésion suivantes :

- être âgé de dix-huit ans ou plus ;
- être attaché aux buts et aux objectifs de Fouta-DEV;

- remplir une fiche d'adhésion ;
- porteur (se) de projets de développement de toute nature (Opérateurs économiques, ONG, Coopération Internationale, Financement des projets, bénévoles, associations ...) en concertation avec l'Organisation;
- toute autre personne œuvrant pour l'amélioration des conditions de vie des populations de la zone.

Les porteurs de projets sont les membres de la diaspora et des pays bénéficiaires, des associations ou des ONG nationales, régionales ou internationales. Les membres d'honneur sont nommés par le Conseil d'Administration (CA).

Pour être membre (individuel ou association, ONG), il faut s'acquitter des frais d'adhésion qui sont fixés par les sections et après passer aux cotisations dont les montants et la périodicité sont fixés par les sections. Les associations ne cotisent pas. Les associations des villes adhèrent avec 100.000 FCFA (60.000UM) et les associations des villages (50.000FCFA, 30.000 UM). Les adhésions des ONG doivent être fixées par l'Assemblée Générale.

Les montants des cotisations appartiennent aux sections pour assurer leur fonctionnement et les montants des adhésions reviennent à l'Organisation et pas aux sections car l'on adhère à Fouta-DEV.

○ **Sections, cellules et points focaux**

Une section est une partie de Fouta-DEV dont les membres résident dans un pays et une cellule regroupe les membres d'une ville des pays de la diaspora ou de la Mauritanie et du Sénégal. Un point focal regroupe les membres d'un village de la Mauritanie ou du Sénégal. Une section est composée de plusieurs cellules dans un pays et au niveau du Sénégal et de la Mauritanie il faut y rajouter les points focaux.

Certaines villes proches de la diaspora peuvent fusionner leurs cellules et constituer une seule cellule si les affinités le permettent.

Une association d'un village, d'une ville, d'une ONG, des femmes, d'un groupement professionnel peut adhérer à travers ses ressortissants via le siège de ces associations pour éviter une double adhésion.

La gouvernance des sections est indépendante en conformité avec les lois locales.

○ **Compositions des Bureaux**

Le Bureau Exécutif d'une section peut être composé:

- d'un/d'une Président(e) ;
- Des Vice-présidents(e) ;
- D'un/d'une Trésorier(e) général (e) et ses adjoints (es) ;
- D'un/d'une Commissaire aux comptes de la section et ses adjoints (es) ;

- D'un/d'une Secrétaire général et son adjoint / adjointe ;
- D'un /d'une chargé (e) de Communication et adjoint (e)
- D'un /d'une Chargé (e) des relations extérieures (Fouta-DEV/Sections)
- D'un /d'une Chargé (e) de Communication,
- D'un (e) Chargé (e) des Femmes ;
- D'un (e) Chargé (e) des Jeunes et des Etudiants.

Les membres du BE des sections peuvent varier d'une section à une autre selon les réalités des pays.

Le Bureau d'une cellule d'une ville peut être composé d'un Président, d'un trésorier et d'un chargé de relation avec la section du pays, des chargés des femmes et des jeunes. Si la cellule est importante, il y a lieu d'élargir le bureau à d'autres postes.

Au niveau des points focaux (concernent seulement les villages du Sénégal et de la Mauritanie), un seul coordonnateur choisi par le village est suffisant et les membres ne sont pas obligés de cotiser et peuvent adhérer en s'acquittant des fiches d'adhésion dont les montants sont fixés par les sections de Mauritanie et du Sénégal.

○ **Finances de Fouta Dev**

Le financement des projets proviennent des contributions sollicitées des sections fixées par le Conseil d'administration de FoutaDEV après la tenue de l'AG. Les sections peuvent organiser des activités génératrices des revenus telles que les concerts, les journées culturelles, les dons des personnes nanties, solliciter le financement des gouvernements mauritanien et sénégalais, des ONG nationales et organisations régionales, des ambassades étrangères, des fondations, des Zakat (asakal)/Mouddo pour mettre en œuvre des projets au Fouta. Les sections voire les cellules et les points focaux peuvent organiser des levées de fonds avec les membres pour atteindre le montant de contribution fixé par le CA.

Par ailleurs, il n'est pas exclu que des ressortissants fassent un Groupement d'Intérêt Economique et Social (GIES) pour réaliser des projets privés au Fouta en ou sans collaboration de FoutaD-EV pour aider le développement de la Zone du Fouta.

○ **Eligibilités au Financement**

Les associations et ONG sollicitant un financement de projets, doivent s'acquitter des frais d'adhésion auprès des sections puis envoyer les projets au Comité des projets du Conseil d'administration de Fouta-DEV conformément aux fiches de projets de l'Organisation qui étudie la viabilité du projet selon les objectifs de Fouta-DEV et demande un pourcentage fixé dans l'exécution du projet en question. Vu le nombre des villages et villes au Fouta Sénégal et Mauritanie, un projet ne peut être accepté qu'une seule fois afin de donner la chance aux autres localités d'en bénéficier.

○ **Sections créées**

Depuis le 19 Décembre 2015, les sections suivantes sont créées: les USA, la France, l'Angleterre (cellule Londres et cellule Manchester), la Belgique, la Hollande, le Canada (17 octobre), l'Allemagne (7Novembre), la Mauritanie (22Novembre), le Sénégal (14Décembre) et le Maroc (19 Décembre). Les sections d'Espagne, de Thaïlande, d'Italie, de Côte d'Ivoire, de deux Congo, du Gabon, du Burkina Faso sont en cours de création. Des sensibilisations sont en cours de préparation pour créer d'autres nouvelles sections.

○ **Assemblée Générale (AG)**

Fouta Dev compte organiser l'AG en Décembre 2016 à Dakar sous le Haut Patronage des Présidents de la Mauritanie et du Sénégal en collaboration avec les sections du Sénégal et de la Mauritanie et les autres sections créées et les personnalités politiques, les guides religieux, les élus locaux, les ambassades, organisations régionales et internationales et ONG et associations qui sont dans les deux pays.

Pour cela, un hôtel sera choisi avec des prix préférentiel pour abriter la réunion et les invités. Une réunion en matinée de l'AG pour valider les documents de Fouta-DEV à savoir le Règlement Intérieur, le Statut, les fiches d'Adhésion et le Logo .

En soirée, on organisera inchallah, une soirée de Gala avec nos artistes comme S.E. Ambassadeur M El Hadj Baba MAAL et ses invités, il y aura une vidéo qui sera projetée sur Fouta Dev et ses projets avec des interviews des artistes, des personnalités distinguées de Fouta. Les médias audiovisuels et la presse écrite seront invités à l'occasion.

Il se pourrait qu'une nuit de gala soit organisée à Nouakchott en Décembre 2016 par M. MAAL pour lancer les activités en Mauritanie sous le Haut Patronage des Présidents de la Mauritanie et du Sénégal en collaboration avec les sections du Sénégal et de la Mauritanie et les autres sections créées de Fouta-Dev.

Le lendemain ou le surlendemain une réunion avec les maires, les chefs religieux et les notables des villages sera tenue soit à Dakar ou au Fouta pour les tenir informés des objectifs de Fouta-DEV.

Le 4^{ème} jour sera dédié au lancement des projets de reboisement, de la caravane de santé et de la distribution de la fourniture scolaire dans les écoles du Fouta (Sénégal et Mauritanie).

○ **Canaux de communication**

Le Comité de Communication va organiser des émissions et des annonces publicitaires ou documentaires sur les radios, les webradios, les TV et les WebTV spécialisées Fouta, diffuser des informations sur le siteweb (www.foutadev.net) et dans les ambassades de la Mauritanie et du Sénégal. Les membres de Fouta DEV participeront aux réunions des associations des villes et villages, aux concerts, aux journées culturelles et religieuses pour promouvoir l'Organisation.